

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

UFF GLOBAL ALLOCATION CT

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

UFF Global Allocation CT.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »), nourricier investi en parts M (code ISIN : FR0007037866) de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation.

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

| Code ISIN | Affectation des sommes distribuables | | Devise de libellé | Montant initial de la part | Souscripteurs concernés | Montant minimum pour la première souscription | Montant minimum pour les souscriptions ultérieures |
|--------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------|----------------------------|--|---|--|
| | Revenu net | Plus-values nettes réalisées | | | | | |
| FR0010383398 | Capitalisation | Capitalisation | Euro | 100 euros | Tous souscripteurs et particulièrement les personnes investissant dans le cadre de programmes d'investissement dénommés "Comptes d'Investissement", "Comptes d'Investissement en Valeurs Mobilières", "Plans d'Investissement en Valeurs Mobilières" et "UFF Perspective Patrimoine" commercialisés par l'Union Financière de France Banque. | Pas de minimum | Pas de minimum |

Objectif de gestion

Le FCP est un nourricier de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « *d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différentes marchés internationaux d'actions et de taux* ».

Sa performance pourra être inférieure à celle de l'OPCVM Maître du fait de ses frais de gestion financières propres.

Indicateur de référence

Le type de gestion du FCP nourricier s'apprécie au travers de celui de son OPCVM Maître.

L'indicateur de référence de l'OPCVM Maître est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- *30% Euro Stoxx® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited.*
- *30% MSCI World Ex EMU : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.*
- *40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.*

L'OPCVM Maître est géré activement. La composition de l'OPCVM Maître peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com.

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com.

L'administrateur Barclays Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices>.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« *La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.* »

Le portefeuille pourra être exposé :

- *Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;*
- *Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.*

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents. L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC. Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- *Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.*
- *Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :*
 - *Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;*
 - *Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.*
- *Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.*

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB-référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières. En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

| | Investissement autorisé au niveau de l'OPC |
|--|--|
| OPCVM de droit français ou étranger | 100% |
| FIA de droit français* | 30% |
| FIA européens ou fonds d'investissement étrangers* | 30% |
| Fonds d'investissement étrangers | N/A |

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire ».

Profil de risque

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation, à savoir :

« Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrédition unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le Fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux instruments de titrisation :

Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constraingants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité ».

Durée de placement recommandée

Cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

02/12/2024 : concerne le Fonds nourricier

- Changement de centralisateur : CACEIS au lieu et place de l'UFF ;
- Admission en Euroclear ;
- La valorisation deviendra quotidienne au lieu et place d'hebdomadaire ;
- Le cut-off pour les demandes de souscriptions / rachat sera ramené à 10 au lieu de 11H ;
- Les opérations d'achetés / vendus se feront sans commissions (suppression des 0,25%) ;
- Enfin, la dernière centralisation avant le transfert chez CACEIS qui comportera des ordres sera celle de la valeur liquidative du 21/11/2024 (freeze technique).

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Le DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Union Financière de France Banque

UFF Contact

72 avenue de l'Europe, 92274 Bois-Colombes Cedex- France

Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.uff.net

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le FCP UFF Global Allocation CT est nourricier de l'OPCVM maître UFF Global Allocation.

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférions la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférions contre livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférions aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturent cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses.

Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

En outre, depuis le début de l'année 2025, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, le Fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, Munich Re, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance brute de -0,13% soit une surperformance de 0,22% contre l'indice.

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 6,96% pour la part M et à 5,98% pour la part N contre 8,63% pour son indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate).

| Nom | Code ISIN | Date de début | Date de fin | Net Ptf Return | Benchmark Return | VL de début | VL de fin |
|------------------------------|--------------|---------------|-------------|----------------|------------------|-------------|------------|
| UFF GLOBAL ALLOCATION PART M | FR0007037866 | 30/09/2024 | 30/09/2025 | 6,96% | 8,63% | 1 206,34 € | 1 277,03 € |
| UFF GLOBAL ALLOCATION PART N | FR001400OY08 | 30/09/2024 | 30/09/2025 | 5,98% | 8,63% | 101,03 € | 107,07 € |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FCP nourricier s'élève quant à elle à 5,79%.

| Nom | Code ISIN | Date de début | Date de fin | Net Ptf Return | Benchmark Return | VL de début | VL de fin |
|---------------------------------|--------------|---------------|-------------|----------------|------------------|-------------|-----------|
| UFF GLOBAL ALLOCATION CT PART C | FR0010383398 | 30/09/2024 | 30/09/2025 | 5,79% | 8,63% | 146,00 € | 153,75 € |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

| NOM_FONDS | CATEGORIE | ISIN | TITRE | MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais) | |
|-----------------------|-------------|--------------|--|---|---------------|
| | | | | ACQUISITIONS | CESSIONS |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | LU0290355717 | B X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS | 30 229 366.73 | 31 230 348.34 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BF3N7094 | ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF | 15 610 301.12 | 15 791 632.25 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BH2P908 | ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF | 10 164 484.95 | 13 863 776.49 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BFNM3B99 | ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF | 8 689 486.41 | 5 201 138.73 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B5M4WH52 | SHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUF | 8 414 317.64 | |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | FR0007017488 | OIFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I | 5 258 023.36 | 8 377 900.61 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B0M63284 | ISHARES PROPERTY EURO | | 6 984 425.58 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B2NPKV68 | ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND | 5 825 907.19 | 5 363 788.33 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OBLIGATIONS | FR001400X8V5 | FRANCE 3.2% 25/05/2035 | 5 465 940.51 | 3 396 332.86 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OBLIGATIONS | DE000BU2Z023 | REPU FE 2.2 02-34 | 4 786 016.40 | 5 081 344.47 |

| NOM_FONDS | CATEGORIE | ISIN | TITRE | MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais) | |
|--------------------------|-----------|--------------|-------------------------|---|--------------|
| | | | | ACQUISITIONS | CESSIONS |
| UFF GLOBAL ALLOCATION CT | OPC | FR0007037866 | UFF GLOBAL ALLOCATION M | 2 347 989.70 | 4 569 791.81 |

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires de l'OPCVM maître

La société de gestion a recours au service d’Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu’elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d’exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d’exécution, aux intermédiaires de marchés. L’expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- *Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;*
- *L’analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;*
- *La nature de l’instrument financier, le prix d’exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d’exécution, la taille de l’ordre ;*
- *Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.*

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d’ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d’analyse fourni par un prestataire indépendant.

L’objectif recherché est d’utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d’ordres et aide à la décision d’investissement/désinvestissement).

Frais d’intermédiation

Conformément à l’article 321-122 du Règlement Général de l’AMF, le compte rendu relatif aux frais d’intermédiation est disponible sur le site Internet à l’adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l’OPC

Contrairement à son OPCVM Maître, ce FCP ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d’engagement ; aucune méthode de calcul d’engagement n’est donc mentionnée.

La méthode de calcul du risque global de l’OPCVM Maître sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l’engagement telle que définie par le Règlement général de l’AMF.

Informations relatives à l’ESMA

Opérations de cessions ou d’acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2025
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Pas de position au 30/09/2025
- Options : Pas de position au 30/09/2025

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, UFF Global Allocation CT n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2024**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **358** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2024** s'est élevé à **40 999 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **31 732 000 euros**, soit **77%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **9 267 000 euros** (**), soit **23%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

UFF Global Allocation CT n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que UFF Global Allocation CT ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



UFF GLOBAL ALLOCATION CT

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

UFF GLOBAL ALLOCATION CT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF GLOBAL ALLOCATION CT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

UFF GLOBAL ALLOCATION CT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

UFF GLOBAL ALLOCATION CT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.14 10:00:25 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | - | - |
| Titres financiers | 15 208 606,17 | 16 594 723,07 |
| Actions et valeurs assimilées (A) | - | - |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations convertibles en actions (B) | - | - |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | - | - |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances (D) | - | - |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 15 208 606,17 | 16 594 723,07 |
| OPCVM | 15 208 606,17 | 16 594 723,07 |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | - | - |
| Autres OPC et fonds d'investissements | - | - |
| Dépôts (F) | - | - |
| Instruments financiers à terme (G) | - | - |
| Opérations temporaires sur titres (H) | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | - | - |
| Titres financiers empruntés | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Prêts (I) | - | - |
| Autres actifs éligibles (J) | - | - |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 15 208 606,17 | 16 594 723,07 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | - | 430 563,40 |
| Comptes financiers | 99 854,97 | - |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*) | 99 854,97 | 430 563,40 |
| Total Actif I+II | 15 308 461,14 | 17 025 286,47 |

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------------|----------------------|
| Capitaux propres : | | |
| Capital | 14 516 897,10 | 14 368 566,44 |
| Report à nouveau sur revenu net | - | - |
| Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes | - | - |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | - | - |
| Résultat net de l'exercice | 771 287,85 | 2 349 860,43 |
| Capitaux propres | 15 288 184,95 | 16 718 426,87 |
| Passifs de financement II (*) | - | - |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | 15 288 184,95 | 16 718 426,87 |
| Passifs éligibles : | | |
| Instruments financiers (A) | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Instruments financiers à terme (B) | | |
| Emprunts (C) | | |
| Autres passifs éligibles (D) | | |
| Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D | - | - |
| Autres passifs : | | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 20 276,19 | 21 549,60 |
| Concours bancaires | - | 285 310,00 |
| Sous-total autres passifs IV | 20 276,19 | 306 859,60 |
| Total Passifs : I+II+III+IV | 15 308 461,14 | 17 025 286,47 |

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|--------------------|--------------------|
| Revenus financiers nets | | |
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur actions | 110 139,64 | 16 932,27 |
| Produits sur obligations | 45 569,57 | - |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur des parts d'OPC | - | 116 636,54 |
| Produits sur instruments financiers à terme | - | - |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | - | - |
| Produits sur prêts et créances | - | - |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | - | - |
| Autres produits financiers | 3 906,56 | 4 159,45 |
| Sous-total Produits sur opérations financières | 159 615,77 | 137 728,26 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur opérations financières | - | - |
| Charges sur instruments financiers à terme | - | - |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | - | - |
| Charges sur emprunts | - | - |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | - | - |
| Charges sur passifs de financement | - | - |
| Autres charges financières | - | -12,29 |
| Sous-total Charges sur opérations financières | - | -12,29 |
| Total Revenus financiers nets (A) | 159 615,77 | 137 715,97 |
| Autres produits : | | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | - | - |
| Versements en garantie de capital ou de performance | - | - |
| Autres produits | - | - |
| Autres charges : | | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -209 736,36 | -249 383,02 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | - | - |
| Impôts et taxes | - | - |
| Autres charges | - | - |
| Sous-total Autres produits et Autres charges (B) | -209 736,36 | -249 383,02 |
| Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B | -50 120,59 | -111 667,05 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | 8 916,01 | 24 753,50 |
| Sous-total Revenus nets I = C+D | -41 204,58 | -86 913,55 |

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | | |
| Plus et moins-values réalisées | 897 796,94 | 928 310,21 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -2 797,20 | - |
| Frais de recherche | - | - |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | - | - |
| Indemnités d'assurance perçues | - | - |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | - | - |
| Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | 894 999,74 | 928 310,21 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | -55 544,22 | -90 946,42 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F | 839 455,52 | 837 363,79 |
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | | |
| Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles | -62 111,73 | 1 941 811,83 |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises | - | - |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | - | - |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | - | - |
| Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G) | -62 111,73 | 1 941 811,83 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | 35 148,64 | -342 401,64 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H | -26 963,09 | 1 599 410,19 |
| Acomptes : | | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | - | - |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | - | - |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K | - | - |
| Impôt sur le résultat V | - | - |
| Résultat net I + II + III + IV + V | 771 287,85 | 2 349 860,43 |

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« *La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.* »

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 | 29/09/2023 | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Actif net | | | | | |
| en EUR | 15 288 184,95 | 16 718 426,87 | 18 515 147,57 | 20 007 543,63 | 24 762 947,78 |
| Nombre de titres | | | | | |
| Parts | 99 429,1675 | 114 508,3556 | 147 555,4856 | 171 743,8321 | 184 076,4545 |
| Valeur liquidative unitaire | | | | | |
| en EUR | 153,75 | 146,00 | 125,47 | 116,49 | 134,52 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | | | | | |
| en EUR | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes) | | | | | |
| en EUR | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | | | | | |
| en EUR | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire | | | | | |
| en EUR | 8,02 | 6,55 | 0,38 | -0,27 | 0,62 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée hebdomadairement le vendredi ou le cas échéant le dernier jour ouvré de la semaine à Paris à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,35% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, l'OPC supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0.50% TTC maximum
- frais indirects, calculés sur la base de l'actif net : 2.00% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------------|----------------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 16 718 426,87 | 18 515 147,57 |
| Flux de l'exercice : | | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 751 134,58 | 1 294 098,25 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -2 964 143,92 | -5 849 273,94 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | -50 120,59 | -111 667,05 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | 894 999,74 | 928 310,21 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation | -62 111,73 | 1 941 811,83 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | - | - |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | - | - |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Autres éléments | - | - |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 15 288 184,95 | 16 718 426,87 |

Souscriptions rachats

| | |
|-----------------|-------------|
| Parts émises | 5 087,6965 |
| Parts rachetées | 20 166,8846 |

Commissions

| | |
|--|------|
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0010383398 - UFF GLOBAL ALLOCATION CT

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation
 Couverture change : Non Affectation des plus et moins-values : Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

| Ventilation des expositions significatives par pays | Exposition +/- | +/- | +/- | +/- |
|---|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| Montants exprimés en milliers | | | | |
| Actif | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Passif | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | |
| Futures | - | NA | NA | NA |
| Options | - | NA | NA | NA |
| Swaps | - | NA | NA | NA |
| Autres instruments financiers | - | NA | NA | NA |
| Total | - | NA | NA | NA |

Exposition sur le marché des obligations convertibles

| Ventilation par pays et maturité de l'exposition | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité | | Décomposition par niveau de deltas | |
|--|-------------------|--|---------------|------------------------------------|-------|
| | | < 1 an | 1 < X < 5 ans | > 5 ans | < 0,6 |
| Montants exprimés en milliers | +/- | | | | |
| Total | - | - | - | - | - |

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

| Ventilation par nature de taux | Exposition +/- | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|-----------------------------------|--------------------|---|
| | | | | | Montants exprimés en milliers |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 100 | - | - | - | 100 |

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

| Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers | Exposition +/- | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
|--|-------------------|------------------|-----------------------------------|--------------------|---|
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | - | - | - | - |
| Options | NA | - | - | - | - |
| Swaps | NA | - | - | - | - |
| Autres instruments | NA | - | - | - | - |
| Total | NA | - | - | - | 100 |
| Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers | | | | | |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations | - | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 100 | - | - | - | - |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | - | - | - | - | - |
| Options | - | - | - | - | - |
| Swaps | - | - | - | - | - |
| Autres instruments | - | - | - | - | - |
| Total | 100 | - | - | - | - |

Exposition directe sur le marché des devises

| Ventilation par devise | | | | |
|--|-------------------------------|-----|-----|-----|
| | Montants exprimés en milliers | +/- | +/- | +/- |
| Actif | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Créances | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Passif | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Dettes | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | |
| Devises à recevoir | - | - | - | - |
| Devises à livrer | - | - | - | - |
| Futures options swaps | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - |
| Total | | | | |

Exposition directe aux marchés de crédit

| Ventilation par la notation des investissements | Investment Grade | Non Investment Grade | Non notés |
|--|-------------------------------|----------------------|-----------|
| | Montants exprimés en milliers | +/- | +/- |
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - |

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

| Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers | Investment Grade +/- | Non Investment Grade +/- | Non notés +/- |
|--|-------------------------|-----------------------------|------------------|
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | - | - | - |
| Solde net | | | |
| | - | - | - |

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers | valeur actuelle constitutive d'une créance | valeur actuelle constitutive d'une dette |
|---|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Dépôts | - | |
| Instruments financiers à terme non compensés | - | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | - | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | - | |
| Créances représentatives de titres prêtés | - | |
| Titres financiers empruntés | - | |
| Titres reçus en garantie | - | |
| Titres financiers donnés en pension | - | |
| Créances | - | |
| Collatéral espèces | - | |
| Dépôt de garantie espèces versé | - | |
| Comptes financiers | 100 | |
| CACEIS Bank | 100 | |
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Dettes représentatives des titres empruntés | - | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | - | |
| Instruments financiers à terme non compensés | - | |
| Dettes | - | |
| Collatéral espèces | - | |
| Concours bancaires | - | |

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN | Dénomination du Fonds | | Orientation des placements / style de gestion | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition exprimé en milliers |
|--------------------|--|--------|---|-------------------------|---|
| Société de gestion | Pays de domiciliation du fonds | | | | |
| FR0007037866 | UFF GLOBAL ALLOCATION M OFI INVEST AM | France | Mixte | EUR | 15 209 |
| Total | | | | | 15 209 |

Créances et Dettes

| Ventilation par nature | 30/09/2025 |
|---|-------------------|
| Créances | |
| Total créances | - |
| Dettes | |
| Provision pour frais de gestion fixes à payer | -20 276,19 |
| Total dettes | -20 276,19 |
| Total | -20 276,19 |

Frais de gestion

| | |
|---|------|
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,36 |
| Commission de performance (frais variables) | - |
| Rétrocession de frais de gestion | - |

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/09/2025 |
|---|------------|
| Garanties reçues | - |
| dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | - |
| Garanties données | - |
| dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | - |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | - |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | - |
| Autres engagements hors bilan | - |
| Total | - |

Autres informations

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|--|-------------------------|------------|----------|----------------------------|
| Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire | | | | |
| | Néant | | | |
| Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités | | | | |
| FR0007037866 | UFF GLOBAL ALLOCATION M | 11 909,357 | 1 277,03 | 15 208 606,17 |

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-------------------|-------------------|
| Revenus nets | -41 204,58 | -86 913,55 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | - | - |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -41 204,58 | -86 913,55 |
| Report à nouveau | - | - |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -41 204,58 | -86 913,55 |
| Affectation : | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | -41 204,58 | -86 913,55 |
| Total | -41 204,58 | -86 913,55 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | - | - |
| Crédits d'impôts totaux | - | - |
| Crédits d'impôts unitaires | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu | - | - |

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-------------------|-------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 839 455,52 | 837 363,79 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | - | - |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 839 455,52 | 837 363,79 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 839 455,52 | 837 363,79 |
| Affectation : | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Capitalisation | 839 455,52 | 837 363,79 |
| Total | 839 455,52 | 837 363,79 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | - |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| Immobilisations corporelles nettes | | | | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | | | | - | - |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Obligations convertibles en actions | | | | - | - |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | - | - |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Titres de créances | | | | - | - |
| <i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements | | | | 15 208 606,17 | 99,48 |
| OPCVM | | | | 15 208 606,17 | 99,48 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION M | Finance/Assurance | EUR | 11 909,357 | 15 208 606,17 | 99,48 |
| <i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i> | | | | - | - |
| <i>Autres OPC et fonds d'investissements</i> | | | | - | - |
| Dépôts | | | | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | | | | - | - |
| <i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i> | | | | - | - |
| <i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i> | | | | - | - |
| <i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i> | | | | - | - |
| <i>Titres financiers empruntés</i> | | | | - | - |
| <i>Titres financiers donnés en pension</i> | | | | - | - |
| <i>Autres opérations temporaires</i> | | | | - | - |
| <i>Opérations de cession sur instruments financiers</i> | | | | - | - |
| <i>Opérations temporaires sur titres financiers</i> | | | | - | - |
| Prêts | | | | - | - |
| Emprunts | | | | - | - |
| Autres actifs éligibles | | | | - | - |
| Autres passifs éligibles | | | | - | - |
| Total | | | | 15 208 606,17 | 99,48 |

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-------------------------|---------|----------------------|---------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant | Devise | Montant |
| Total | - | - | - | - | - | - |

L'inventaire des instruments financiers à terme

| Libellé de l'instrument | Quantité | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition +/- |
|---------------------------------|----------|------------------------------------|--------|--------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| Actions | | | | - |
| Total Actions | | - | - | - |
| Taux d'intérêts | | | | - |
| Total Taux d'intérêts | | - | - | - |
| Change | | | | - |
| Total Change | | - | - | - |
| Crédit | | | | - |
| Total Crédit | | - | - | - |
| Autres expositions | | | | - |
| Total Autres expositions | | - | - | - |

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-------------------------|---------|----------------------|---------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant | Devise | Montant |
| Total | - | - | - | - | - | - |

L'inventaire des instruments financiers à terme

| Libellé de l'instrument | Quantité | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition +/- |
|---------------------------------|----------|------------------------------------|--------|--------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| Actions | | | | - |
| Total Actions | | - | - | - |
| Taux d'intérêts | | | | - |
| Total Taux d'intérêts | | - | - | - |
| Change | | | | - |
| Total Change | | - | - | - |
| Crédit | | | | - |
| Total Crédit | | - | - | - |
| Autres expositions | | | | - |
| Total Autres expositions | | - | - | - |

Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|---------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 15 208 606,17 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | - |
| Total instruments financiers à terme - actions | - |
| Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts | - |
| Total instruments financiers à terme - change | - |
| Total instruments financiers à terme - crédit | - |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | - |
| Appels de marge | - |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | - |
| Autres actifs (+) | 99 854,97 |
| Autres passifs (-) | -20 276,19 |
| Passifs de financement (-) | - |
| Total = actif net | 15 288 184,95 |

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

UFF Global Allocation.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

| Code ISIN | Affectation des sommes distribuables | | Devise de libellé | Montant initial de la part | Souscripteurs concernés | Montant minimum pour la première souscription | Montant minimum pour les souscriptions ultérieures |
|-------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|----------------------------|---|---|--|
| | Revenu net | Plus-values nettes réalisées | | | | | |
| Parts M FR0007037866 | Capitalisation et/ou distribution | Capitalisation et/ou distribution | Euro | 1.000 euros | Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels et aux OPC | 1.000 euros | Pas de minimum |
| Parts N FR0014000Y08 | Capitalisation | Capitalisation | Euro | 100 | Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance commercialisés par l'Union Financière de France Banque | 1 part | Pas de minimum |

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différentes marchés internationaux d'actions et de taux.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- 30% Euro Stoxx® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited ;
- 30% MSCI World Ex EMU : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

L'administrateur Barclays Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices>

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

| | Investissement autorisé au niveau de l'OPC |
|--|--|
| OPCVM de droit français ou étranger | 100% |
| FIA de droit français* | 30% |
| FIA européens ou fonds d'investissement étrangers* | 30% |
| Fonds d'investissement étrangers | N/A |

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le Fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux instruments de titrisation :

Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Durée de placement recommandée

Cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Union Financière de France Banque

UFF Contact

72 avenue de l'Europe, 92274 Bois-Colombes Cedex- France

Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.uff.net

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. Quant aux actions foncières elles sont réduites progressivement tout au long du trimestre, pour être clôturées en décembre, la thématique ne profitant pas de la baisse des taux. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro a été conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US a été implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. La position Yen contre Franc Suisse a été soldée en octobre, en pertes, compensées par nos positions sur la couronne norvégienne. Nous rouvrons une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine. Nous complétons l'allocation actions par une diversification sur les actions technologiques chinoises (cotées à Hong Kong) : l'annonce tonitruante de Deepseek rebat un peu les cartes sur le front de l'intelligence artificielle, et pourrait permettre aux valeurs chinoises en pointe sur ces sujets, très bon marché, de retrouver les faveurs des investisseurs. Un poids de 0,5% leur est affecté. Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par renforcement du Bobl, point de la courbe plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro a été abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons de moitié la position à 1,5%. Nous lui préférions la dette émergente en devises dures, aux perspectives de resserrement plus séduisantes. Nous montons une position de 2%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférions contre livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre franc suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont maintenues et nous renforçons les valeurs technologiques chinoises à 1% en fin de trimestre. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,15 seulement en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis avons arbitré une partie sur les dettes émergentes. Ainsi à fin juin, nous détenions 2,5% de dettes à haut rendement en Euro, 3% de dette EM corporate et 1% de dette EM en devises locales, que nous préférions aux dettes EM en devises fortes qui ont été soldées. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturent cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons proche de la neutralité, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1,5% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

En outre, depuis le début de l'année 2025, nous implémentons une stratégie plus systématique sur les devises du G7 (hors dollar), basée sur des indicateurs de valorisation, de portage et de positionnement ; et revue mensuellement.

Poche « actions » :

Dans cet environnement de marché, le portefeuille a légèrement sous-performé son indice de référence. Sur la période, les biais stylistiques du portefeuille ont contribué positivement à la performance, en particulier les biais positifs sur le momentum et les large caps. En revanche, le portefeuille a pâti de sa sélection de valeurs, plus souvent dénommée "stock-picking", mais également de sa surexposition à la France. La contribution de l'allocation sectorielle à la performance a, quant à elle, était nulle, malgré un impact fortement négatif de la sous-exposition au secteur de l'aéro-défense (pour des raisons extra-financières). Concernant le stock picking, le Fonds a bénéficié de l'absence de Deutsche Telekom et Stellantis, mais également des surpondérations sur Heidelberg Materials ou GEA Group. Toutefois, il a souffert principalement de l'absence de Rheinmetall et dans une moindre mesure de ses sous-pondérations sur Deutsche Bank, Siemens Energy et Société Générale.

Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : réduction de TotalEnergies, Munich Re, EssilorLuxottica et ING ; sortie d'Eni, Mercedes ; ajout d'Adidas, Ferrari et Renault ; accroissement de BMW, Airbus, AB-Inbev et Generali.

Poche « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4.75% contre un pic à 5.25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance brute de -0,13% soit une surperformance de 0,22% contre l'indice.

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 6,96% pour la part M et à 5,98% pour la part N contre 8,63% pour son indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate).

| Nom | Code ISIN | Date de début | Date de fin | Net Ptf Return | Benchmark Return | VL de début | VL de fin |
|------------------------------|--------------|---------------|-------------|----------------|------------------|-------------|------------|
| UFF GLOBAL ALLOCATION PART M | FR0007037866 | 30/09/2024 | 30/09/2025 | 6,96% | 8,63% | 1 206,34 € | 1 277,03 € |
| UFF GLOBAL ALLOCATION PART N | FR001400OY08 | 30/09/2024 | 30/09/2025 | 5,98% | 8,63% | 101,03 € | 107,07 € |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

| NOM_FONDS | CATEGORIE | ISIN | TITRE | MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais) | |
|-----------------------|-------------|--------------|--|---|---------------|
| | | | | ACQUISITIONS | CESSIONS |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | LU0290355717 | DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E | 30 229 366.73 | 31 230 348.34 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BF3N7094 | ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF | 15 610 301.12 | 15 791 632.25 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BH2P908 | ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF | 10 164 484.95 | 13 863 776.49 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00BFNM3B99 | ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF | 8 689 486.41 | 5 201 138.73 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B5M4WH52 | ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR | 8 414 317.64 | |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | FR0007017488 | OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I | 5 258 023.36 | 8 377 900.61 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B0M63284 | ISHARES PROPERTY EURO | | 6 984 425.58 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OPC | IE00B2NPKV68 | ISHARES II PLC - ISHARES JP. MORGAN USD EMERGING MKT BOND | 5 825 907.19 | 5 363 788.33 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OBLIGATIONS | FR001400X8V5 | FRANCE 3.2% 25/05/2035 | 5 465 940.51 | 3 396 332.86 |
| UFF GLOBAL ALLOCATION | OBLIGATIONS | DE000BU2Z023 | REPU FE 2.2 02-34 | 4 786 016.40 | 5 081 344.47 |

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 1 771 271 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 31 986 944 euros
- **Options :** 10 518 362 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- BNP PARIBAS SA
- CREDIT AGRICOLE CIB
- JP MORGAN SE
- NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
- SOCIETE GENERALE CIB

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, UFF Global Allocation n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2024**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **358** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2024** s'est élevé à **40 999 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **31 732 000 euros**, soit **77%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2024** : **9 267 000 euros** (**), soit **23%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2024**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2024**, **2 500 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7** personnes au 31 décembre **2024**), **13 241 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **74** personnes au 31 décembre **2024**).

(*) Effectif présent au 31 décembre **2024**)

(**) Bonus **2024** versé en février **2025**)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

UFF Global Allocation n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons que UFF Global Allocation ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

UFF GLOBAL ALLOCATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement UFF GLOBAL ALLOCATION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.14 10:00:44 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | - | - |
| Titres financiers | 288 975 170,93 | 287 248 131,75 |
| Actions et valeurs assimilées (A) | 81 153 663,05 | 73 021 091,08 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 81 153 663,05 | 73 021 091,08 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations convertibles en actions (B) | - | - |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | 50 986 200,87 | 56 267 037,65 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 50 986 200,87 | 56 267 037,65 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Titres de créances (D) | - | - |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 155 751 044,18 | 154 305 822,69 |
| OPCVM | 155 751 033,71 | 154 305 822,69 |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | 10,47 | 0,00 |
| Autres OPC et fonds d'investissements | - | - |
| Dépôts (F) | - | - |
| Instruments financiers à terme (G) | 1 084 262,83 | 3 654 180,33 |
| Opérations temporaires sur titres (H) | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | - | - |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | - | - |
| Titres financiers empruntés | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | - | - |
| Autres opérations temporaires | - | - |
| Prêts (I) | - | - |
| Autres actifs éligibles (J) | - | - |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 288 975 170,93 | 287 248 131,75 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 3 273 820,55 | 5 218 164,59 |
| Comptes financiers | 1 055 238,99 | 1 398 125,20 |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*) | 4 329 059,54 | 6 616 289,79 |
| Total Actif I+II | 293 304 230,47 | 293 864 421,54 |

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Capitaux propres : | | |
| Capital | 256 335 380,77 | 245 832 228,17 |
| Report à nouveau sur revenu net | 85,88 | 679,84 |
| Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes | - | - |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 14 690 921,30 | - |
| Résultat net de l'exercice | 15 935 680,97 | 42 455 550,89 |
| Capitaux propres | 286 962 068,92 | 288 288 458,90 |
| Passifs de financement II (*) | - | - |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | 286 962 068,92 | 288 288 458,90 |
| Passifs éligibles : | | |
| Instruments financiers (A) | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | - | - |
| Instruments financiers à terme (B) | 858 216,71 | 3 333 759,75 |
| Emprunts (C) | | |
| Autres passifs éligibles (D) | | |
| Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D | 858 216,71 | 3 333 759,75 |
| Autres passifs : | | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 4 711 530,03 | 448 591,51 |
| Concours bancaires | 772 414,81 | 1 793 611,38 |
| Sous-total autres passifs IV | 5 483 944,84 | 2 242 202,89 |
| Total Passifs : I+II+III+IV | 293 304 230,47 | 293 864 421,54 |

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|---------------------|----------------------|
| Revenus financiers nets | | |
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur actions | 2 716 756,62 | 2 086 900,59 |
| Produits sur obligations | 1 001 096,45 | 743 651,52 |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur des parts d'OPC | - | 449 805,59 |
| Produits sur instruments financiers à terme | - | - |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | - | - |
| Produits sur prêts et créances | - | - |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | - | - |
| Autres produits financiers | 73 731,15 | 161 824,58 |
| Sous-total Produits sur opérations financières | 3 791 584,22 | 3 442 182,28 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur opérations financières | - | - |
| Charges sur instruments financiers à terme | - | - |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | - | - |
| Charges sur emprunts | - | - |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | - | - |
| Charges sur passifs de financement | - | - |
| Autres charges financières | -33 576,68 | -14 799,49 |
| Sous-total Charges sur opérations financières | -33 576,68 | -14 799,49 |
| Total Revenus financiers nets (A) | 3 758 007,54 | 3 427 382,79 |
| Autres produits : | | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | 759 899,99 | - |
| Versements en garantie de capital ou de performance | - | - |
| Autres produits | - | - |
| Autres charges : | | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -1 460 469,65 | -1 338 005,15 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | - | - |
| Impôts et taxes | - | - |
| Autres charges | - | - |
| Sous-total Autres produits et Autres charges (B) | -700 569,66 | -1 338 005,15 |
| Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B | 3 057 437,88 | 2 089 377,64 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | -112 066,61 | -98 268,42 |
| Sous-total Revenus nets I = C+D | 2 945 371,27 | 1 991 109,22 |

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|----------------------|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | | |
| Plus et moins-values réalisées | 13 237 803,25 | 17 181 673,50 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -1 488 927,60 | -810 698,64 |
| Frais de recherche | - | - |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | - | - |
| Indemnités d'assurance perçues | - | - |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | - | - |
| Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | 11 748 875,65 | 16 370 974,86 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | -400 241,12 | -665 936,51 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F | 11 348 634,53 | 15 705 038,35 |
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | | |
| Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles | 4 300 400,17 | 29 359 742,54 |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises | 44,15 | -12 318,71 |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | - | - |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | - | - |
| Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G) | 4 300 444,32 | 29 347 423,83 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | 222 421,57 | -2 648 897,73 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H | 4 522 865,89 | 26 698 526,10 |
| Acomptes : | | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | -2 881 190,72 | -1 939 122,78 |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | - | - |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K | -2 881 190,72 | -1 939 122,78 |
| Impôt sur le résultat V | - | - |
| Résultat net I + II + III + IV + V | 15 935 680,97 | 42 455 550,89 |

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 | 29/09/2023 | 30/09/2022 | 30/09/2021 |
|---|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Actif net | | | | | |
| en EUR | 286 962 068,92 | 288 288 458,90 | 282 864 117,66 | 285 584 383,43 | 361 225 971,06 |
| Nombre de titres | | | | | |
| Catégorie de parts M | 223 545,6342 | 238 977,0342 | 274 711,4142 | 301 931,7942 | 332 421,9942 |
| Catégorie de parts N | 13 878,0000 | 1,0000 | - | - | - |
| Valeur liquidative unitaire | | | | | |
| Catégorie de parts M en EUR | 1 277,03 | 1 206,34 | 1 029,67 | 945,85 | 1 086,64 |
| Catégorie de parts N en EUR | 107,07 | 101,03 ⁽¹⁾ | - | - | - |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | | | | | |
| Catégorie de parts M en EUR | - | - | - | - | - |
| Catégorie de parts N en EUR | - | - | - | - | - |
| Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes) | | | | | |
| Catégorie de parts M en EUR | 12,91 | 8,34 | 6,33 | 4,03 | 1,88 |
| Catégorie de parts N en EUR | - | - | - | - | - |
| Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | | | | | |
| Catégorie de parts M en EUR | - | - | - | 0,57 | 0,24 |
| Catégorie de parts N en EUR | - | - | - | - | - |
| Capitalisation unitaire | | | | | |
| Catégorie de parts M en EUR | - | - | -7,00 | 28,03 | 58,43 |
| Catégorie de parts N en EUR | 4,32 | 0,26 | - | - | - |

(1) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024 avec une valeur nominale de EUR 100.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultante de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours d'ouverture (J)
- Zone Europe : cours de clôture (J-1)
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Europe : au cours de compensation de (J-1)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,50% TTC pour les parts M,
- 1,65% TTC pour les parts N.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC. Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-----------------------|---------------------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 288 288 458,90 | 282 864 117,66 |
| Flux de l'exercice : | | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 13 229 476,74 | 295 187 553,60 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -30 729 049,34 | -335 515 906,73 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | 3 057 437,88 | 2 089 377,64 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | 11 748 875,65 | 16 370 974,86 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation | 4 300 444,32 | 29 347 423,83 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | -52 384,51 | -266 721,23 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | -2 881 190,72 | -1 939 122,78 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Autres éléments | - | 150 762,05 ⁽²⁾ |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 286 962 068,92 | 288 288 458,90 |

(2) Remboursement commissions de mouvements

Souscriptions rachats

| | | |
|-----------------------------|-------------|--|
| Catégorie de parts M | | |
| Parts émises | 9 557,1400 | |
| Parts rachetées | 24 988,5400 | |
| Catégorie de parts N | | |
| Parts émises | 13 877,0000 | |
| Parts rachetées | - | |

Commissions

| | | |
|--|------|--|
| Catégorie de parts M | | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 | |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 | |
| Catégorie de parts N | | |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 | |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 | |

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007037866 - UFF GLOBAL ALLOCATION M

| | | | |
|---------------------|-----|--|-----------------------------------|
| Devise : | EUR | Affectation des revenus nets : | Capitalisation et/ou Distribution |
| Couverture change : | Non | Affectation des plus et moins-values : | Capitalisation et/ou Distribution |

FR0014000Y08 - UFF GLOBAL ALLOCATION N

| | | | |
|---------------------|-----|--|----------------|
| Devise : | EUR | Affectation des revenus nets : | Capitalisation |
| Couverture change : | Non | Affectation des plus et moins-values : | Capitalisation |

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

| Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers | Exposition +/- | France +/- | Allemagne +/- | Pays-Bas +/- | Italie +/- | Autres pays +/- |
|--|-------------------|---------------|------------------|-----------------|---------------|--------------------|
| Actif | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 81 154 | 22 514 | 18 577 | 9 759 | 8 823 | 21 480 |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - | - |
| Passif | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | |
| Futures | 15 370 | NA | NA | NA | NA | NA |
| Options | -787 | NA | NA | NA | NA | NA |
| Swaps | - | NA | NA | NA | NA | NA |
| Autres instruments financiers | - | NA | NA | NA | NA | NA |
| Total | 95 736 | NA | NA | NA | NA | NA |

Exposition sur le marché des obligations convertibles

| Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité < 1 an | Décomposition par niveau de deltas 1 < X < 5 ans | Décomposition par niveau de deltas > 5 ans | Décomposition par niveau de deltas < 0,6 | Décomposition par niveau de deltas 0,6 < X < 1 |
|---|-------------------|--|---|---|---|---|
| | - | - | - | - | - | - |
| Total | - | - | - | - | - | - |

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

| Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers | Exposition +/- | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
|---|-------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|---|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations | 50 986 | 49 106 | - | - | 1 880 |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 1 055 | - | - | - | 1 055 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | -772 | - | - | - | -772 |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | 16 617 | - | - | - |
| Options | NA | - | -9 731 | - | - |
| Swaps | NA | - | - | - | - |
| Autres instruments | NA | - | - | - | - |
| Total | NA | 65 723 | -9 731 | - | 2 163 |
| Ventilation par durée résiduelle | | | | | |
| Montants exprimés en milliers | 0-3 mois +/- | 3 mois-1 an +/- | 1-3 ans +/- | 3-5 ans +/- | >5 ans +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - | - |
| Obligations | - | 273 | 3 653 | 7 568 | 39 492 |
| Titres de créances | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | 1 055 | - | - | - | - |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | -772 | - | - | - | - |

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

| Ventilation par durée résiduelle | 0-3 mois +/- | 3 mois-1 an +/- | 1-3 ans +/- | 3-5 ans +/- | >5 ans +/- |
|----------------------------------|-----------------|--------------------|----------------|----------------|---------------|
| Montants exprimés en milliers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | - | - | 5 456 | 13 784 | -2 622 |
| Options | - | -9 731 | - | - | - |
| Swaps | - | - | - | - | - |
| Autres instruments | - | - | - | - | - |
| Total | 283 | -9 458 | 9 109 | 21 351 | 36 869 |

Exposition directe sur le marché des devises

| Ventilation par devise | USD +/- | HKD +/- | NOK +/- | Autres +/- |
|--|---------------|--------------|--------------|---------------|
| Montants exprimés en milliers | | | | |
| Actif | | | | |
| Dépôts | - | - | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | 5 540 | - | 366 | 2 663 |
| Obligations et valeurs assimilées | - | - | - | - |
| Titres de créances | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Créances | 149 | 531 | - | 17 |
| Comptes financiers | - | 687 | 36 | 332 |
| Passif | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - | - |
| Dettes | - | - | - | - |
| Comptes financiers | -29 | - | - | -50 |
| Hors-bilan | | | | |
| Devises à recevoir | - | - | 5 720 | 10 205 |
| Devises à livrer | -6 918 | - | -2 896 | -7 595 |
| Futures options swaps | 111 | 0 | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - |
| Total | -1 147 | 1 218 | 3 226 | 5 573 |

Exposition directe aux marchés de crédit

| Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers | Investment Grade +/- | Non Investment Grade +/- | Non notés +/- |
|--|-------------------------|-----------------------------|------------------|
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | - | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | 50 986 | - | - |
| Titres de créances | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | - | - | - |
| Opérations temporaires sur titres | - | - | - |
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | - | - | - |
| Solde net | 50 986 | - | - |

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers | valeur actuelle constitutive d'une créance | valeur actuelle constitutive d'une dette |
|---|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Dépôts | - | |
| Instruments financiers à terme non compensés | 198 | |
| <i>CACEIS Bank</i> | 95 | |
| <i>BNP PARIBAS</i> | 75 | |
| <i>SOCIETE GENERALE</i> | 28 | |
| <i>JP MORGAN</i> | 0 | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | - | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | - | |
| Créances représentatives de titres prêtés | - | |
| Titres financiers empruntés | - | |
| Titres reçus en garantie | - | |
| Titres financiers donnés en pension | - | |
| Créances | 1 531 | |
| Collatéral espèces | 1 531 | |
| <i>BNP PARIBAS</i> | 640 | |
| <i>NATIXIS</i> | 260 | |
| <i>SOCIETE GENERALE</i> | 631 | |
| Dépôt de garantie espèces versé | - | |
| Comptes financiers | 1 055 | |
| <i>CACEIS Bank</i> | 1 055 | |

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

| Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers | valeur actuelle constitutive d'une créance | valeur actuelle constitutive d'une dette |
|---|--|--|
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Dettes représentatives des titres empruntés | | - |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | - |
| Instruments financiers à terme non compensés | 101 | |
| CACEIS Bank | 40 | |
| BNP PARIBAS | 8 | |
| NATIXIS | 53 | |
| Dettes | 1 530 | |
| Collatéral espèces | 1 530 | |
| GOLDMAN SACHS | 1 530 | |
| Concours bancaires | 772 | |
| CACEIS Bank | 772 | |

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN | Dénomination du Fonds | Pays de domiciliation du fonds | Orientation des placements / style de gestion | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition exprimé en milliers |
|--------------------|--|--------------------------------|---|-------------------------|---|
| Société de gestion | | | | | |
| FR0007017488 | OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I OFI INVEST AM | France | Actions | EUR | 55 917 |
| FR0007085386 | OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC OFI INVEST AM | France | Obligations | EUR | 24 068 |
| IE00BHZPJ908 | ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC BLACKROCK LUX | Irlande | Actions | EUR | 9 016 |
| IE00B5M4WH52 | iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist) BLACKROCK LUX | Irlande | Obligations | EUR | 8 492 |
| LU0290355717 | Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1C EUR DWS | Luxembourg | Obligations | EUR | 8 415 |
| IE00BF1F565 | iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc BLACKROCK LUX | Irlande | Obligations | EUR | 7 909 |
| FR0010969550 | OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R OFI INVEST AM | France | Obligations | EUR | 6 098 |
| FR0010247072 | OFI INVEST ACTIONS JAPON XL OFI INVEST AM | France | Actions | EUR | 5 739 |
| IE00BFNM3B99 | iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc) BLACKROCK LUX | Irlande | Actions | EUR | 4 857 |
| FR0010645325 | OFI INVEST ALPHA YIELD I OFI INVEST AM | France | Obligations | EUR | 4 386 |
| IE0005042456 | iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist) BLACKROCK LUX | Irlande | Actions | EUR | 4 221 |
| FR0007478052 | OFI INVEST ASIE | | | | |

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

| Code ISIN | Dénomination du Fonds | | Orientation des placements / style de gestion | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition exprimé en milliers |
|-------------------------------|---|------------|---|-------------------------|---|
| Société de gestion | Pays de domiciliation du fonds | | | | |
| OFI INVEST AM | | France | Actions | EUR | 3 817 |
| LU1681044720 AMUNDI AM | AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C | Luxembourg | Actions | EUR | 3 720 |
| IE00BKT1CS59 BLACKROCK LUX | iShares J.P. Morgan \$ EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged (Acc | Irlande | Obligations | EUR | 2 835 |
| FR0010838607 OFI INVEST AM | OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I | France | Actions | EUR | 2 298 |
| IE00BD3V0B10 BLACKROCK LUX | iShares S&P U.S. Banks ETF | Irlande | Actions | EUR | 1 389 |
| FR0010730630 OFI INVEST AM | OFI INVEST INFLATION EURO | France | Obligations | EUR | 1 370 |
| FR0011381227 OFI INVEST AM | OFI INVEST ESG MONETAIRE | France | Monétaire | EUR | 1 204 |
| FR0010706077 ALPHA | ALF ALPHA C FCP | France | Autres | EUR | 0 |
| Total | | | | | 155 751 |

Créances et Dettes

| Ventilation par nature | 30/09/2025 |
|---|---------------------------|
| Créances | |
| Dépôt de garantie sur les marchés à terme | 1 401 590,17 |
| Collatéral espèces versé | 1 531 062,16 |
| Vente à règlement différé | 227 579,98 |
| Coupons à recevoir | 9 496,86 |
| Souscriptions à recevoir | 104 091,38 |
| Total créances | 3 273 820,55 |
| Dettes | |
| Provision pour frais de gestion fixes à payer | -143 871,04 |
| Collatéral espèces reçu | -1 530 000,07 |
| Achat à règlement différé | -2 567 900,84 |
| Rachats à payer | -442 626,83 |
| Autre | -27 131,25 ⁽³⁾ |
| Total dettes | -4 711 530,03 |
| Total | -1 437 709,48 |

(3) Frais RTO.

Frais de gestion

| Catégorie de parts M | | |
|---|--|------------|
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 0,51 |
| Commission de performance (frais variables) | | - |
| Rétrocession de frais de gestion | | 759 359,51 |
| Catégorie de parts N | | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 1,66 |
| Commission de performance (frais variables) | | - |
| Rétrocession de frais de gestion | | 540,48 |

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/09/2025 |
|---|------------|
| Garanties reçues | - |
| dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | - |
| Garanties données | - |
| dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | - |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | - |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | - |
| Autres engagements hors bilan | - |
| Total | - |

Autres informations

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|--|-------------------------------|-------------|--------------|----------------------------|
| Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire | | | | |
| | Néant | | | |
| Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités | | | | |
| FR0007017488 | OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I | 70 514,4397 | 792,99 | 55 917 245,54 |
| FR0010247072 | OFI INVEST ACTIONS JAPON XL | 240,00 | 23 914,04 | 5 739 369,60 |
| FR0010645325 | OFI INVEST ALPHA YIELD I | 2,5811 | 1 699 258,22 | 4 385 955,39 |
| FR0007478052 | OFI INVEST ASIE | 11 420,00 | 334,22 | 3 816 792,40 |

Autres informations (suite)

| Code | Nom | Quantité | Cours | Valeur actuelle (en euros) |
|-------------------|---|-----------------|--------------|---------------------------------------|
| FR0007085386 | OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC | 15 729,00 | 1 530,14 | 24 067 572,06 |
| FR0010838607 | OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I | 88,00 | 26 111,35 | 2 297 798,80 |
| FR0011381227 | OFI INVEST ESG MONETAIRE | 11,00 | 109 414,32 | 1 203 557,52 |
| FR0010730630 | OFI INVEST INFLATION EURO | 895,00 | 1 530,86 | 1 370 119,70 |
| FR0010969550 | OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R | 5 253,00 | 1 160,90 | 6 098 207,70 |
| <i>Sous-total</i> | | | | 104 896 618,71 |

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|---------------------|---------------------------|
| Catégorie de parts M | | |
| Revenus nets | 2 943 894,51 | 1 991 109,22 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | -2 881 190,72 | -1 939 122,78 |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 62 703,79 | 51 986,44 |
| Report à nouveau | 85,88 | 679,84 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 62 789,67 | 52 666,28 |
| Affectation : | | |
| Distribution | - | 52 574,95 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 62 789,67 | 91,33 |
| Capitalisation | - | - |
| Total | 62 789,67 | 52 666,28 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | 12,91 | 8,12 |
| Crédits d'impôts totaux | - | - |
| Crédits d'impôts unitaires | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 223 545,6342 | 238 977,0342 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | 0,22 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu | - | - |
| Catégorie de parts N | | |
| Revenus nets | 1 476,76 | 0,00⁽⁴⁾ |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | - | - |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 476,76 | 0,00 |
| Report à nouveau | - | - |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 476,76 | 0,00 |

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|--|-----------------|-------------|
| Affectation : | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 1 476,76 | 0,00 |
| Total | 1 476,76 | 0,00 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Montant unitaire | - | - |
| Crédits d'impôts totaux | - | - |
| Crédits d'impôts unitaires | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | - |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu | - | - |

(4) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| Catégorie de parts M | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 11 290 068,24 | 15 705 038,09 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | - | - |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 11 290 068,24 | 15 705 038,09 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 14 690 921,30 | - |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 25 980 989,54 | 15 705 038,09 |
| Affectation : | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 25 980 989,54 | 15 705 038,09 |
| Capitalisation | - | - |
| Total | 25 980 989,54 | 15 705 038,09 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 223 545,6342 | 238 977,0342 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | - |

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

| | 30/09/2025 | 30/09/2024 |
|---|------------------|---------------------------|
| Catégorie de parts N | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 58 566,29 | 0,26⁽⁵⁾ |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | - | - |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 58 566,29 | 0,26 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | - | - |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 58 566,29 | 0,26 |
| Affectation : | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | - | - |
| Capitalisation | 58 566,29 | 0,26 |
| Total | 58 566,29 | 0,26 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | - | - |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | - | - |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | - | - |

(5) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|---------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| Immobilisations corporelles nettes | | | | - | - |
| Actions et valeurs assimilées | | | | 81 153 663,05 | 28,28 |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | 81 153 663,05 | 28,28 |
| ABB LTD-REG | Manufacture | CHF | 5 067,00 | 310 681,33 | 0,11 |
| ACCENTURE PLC-CL A | IT/Communication | USD | 526,00 | 110 392,85 | 0,04 |
| ADIDAS AG | Manufacture | EUR | 3 257,00 | 584 305,80 | 0,20 |
| ADVANCED MICRO DEVICES | Manufacture | USD | 624,00 | 85 920,82 | 0,03 |
| ADYEN NV | IT/Communication | EUR | 211,00 | 288 015,00 | 0,10 |
| AENA SME SA | Transport | EUR | 18 729,00 | 435 823,83 | 0,15 |
| AGCO CORP | Manufacture | USD | 954,00 | 86 931,73 | 0,03 |
| AIR LIQUIDE SA | Manufacture | EUR | 6 737,00 | 1 191 505,82 | 0,42 |
| AIRBUS SE | Manufacture | EUR | 7 177,00 | 1 416 739,80 | 0,49 |
| AIXTRON SE | Manufacture | EUR | 4 026,00 | 59 383,50 | 0,02 |
| AKZO NOBEL | Manufacture | EUR | 5 657,00 | 342 814,20 | 0,12 |
| ALLIANZ SE-REG | Finance/Assurance | EUR | 6 187,00 | 2 211 233,80 | 0,77 |
| ALPHABET INC-CL A | IT/Communication | USD | 757,00 | 156 618,47 | 0,05 |
| AMADEUS IT GROUP SA | IT/Communication | EUR | 10 069,00 | 679 657,50 | 0,24 |
| AMBARELLA INC | Manufacture | USD | 954,00 | 66 999,22 | 0,02 |
| AMERICAN TOWER CORP | Immobilier | USD | 718,00 | 117 519,80 | 0,04 |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV | Manufacture | EUR | 9 410,00 | 478 028,00 | 0,17 |
| APPLIED MATERIALS INC | Manufacture | USD | 461,00 | 80 327,78 | 0,03 |
| ARCELORMITTAL | Manufacture | EUR | 5 243,00 | 160 330,94 | 0,06 |
| ARISTA NETWORKS INC | Manufacture | USD | 385,00 | 47 743,28 | 0,02 |
| ARM HOLDINGS PLC-ADR | Manufacture | USD | 383,00 | 46 119,72 | 0,02 |
| ASM INTERNATIONAL NV | Manufacture | EUR | 110,00 | 56 188,00 | 0,02 |
| ASML HOLDING NV | Manufacture | EUR | 5 134,00 | 4 251 465,40 | 1,48 |
| ATLAS COPCO AB-A SHS | Manufacture | SEK | 4 955,00 | 71 246,90 | 0,02 |
| AUTOSTORE HOLDINGS LTD | IT/Communication | NOK | 94 167,00 | 73 172,01 | 0,03 |
| AXA SA | Finance/Assurance | EUR | 28 941,00 | 1 176 162,24 | 0,41 |
| BABCOCK INTL GROUP PLC | Science/Technologie | GBP | 6 776,00 | 103 254,81 | 0,04 |
| BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA | Finance/Assurance | EUR | 10 805,00 | 81 469,70 | 0,03 |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA | Finance/Assurance | EUR | 119 861,00 | 1 958 528,74 | 0,68 |
| BANCO SANTANDER SA | Finance/Assurance | EUR | 152 677,00 | 1 354 855,70 | 0,47 |
| BAWAG GROUP AG | Finance/Assurance | EUR | 1 745,00 | 195 440,00 | 0,07 |
| BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG | Manufacture | EUR | 9 363,00 | 799 974,72 | 0,28 |
| BCP BCO | Finance/Assurance | EUR | 347 837,00 | 261 990,83 | 0,09 |
| BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES | Manufacture | EUR | 1 675,00 | 212 473,75 | 0,07 |
| BIOMERIEUX | Manufacture | EUR | 604,00 | 68 735,20 | 0,02 |
| BNP PARIBAS | Finance/Assurance | EUR | 14 417,00 | 1 114 866,61 | 0,39 |
| BOLIDEN AB | Manufacture | SEK | 2 374,00 | 82 212,45 | 0,03 |
| BPER BANCA SPA | Finance/Assurance | EUR | 30 012,00 | 283 193,23 | 0,10 |
| BROADCOM INC | Manufacture | USD | 314,00 | 88 163,18 | 0,03 |
| BUREAU VERITAS SA | Science/Technologie | EUR | 11 641,00 | 310 116,24 | 0,11 |
| CAIXABANK SA | Finance/Assurance | EUR | 38 960,00 | 348 536,16 | 0,12 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| CAPGEMINI SE | IT/Communication | EUR | 2 791,00 | 344 828,05 | 0,12 |
| CARLSBERG AS-B | Manufacture | DKK | 2 136,00 | 211 409,50 | 0,07 |
| CARREFOUR SA | Commerce | EUR | 8 663,00 | 111 709,39 | 0,04 |
| CARRIER GLOBAL CORP | Manufacture | USD | 1 217,00 | 61 833,96 | 0,02 |
| CATERPILLAR INC | Manufacture | USD | 240,00 | 97 460,43 | 0,03 |
| CELLNEX TELECOM SA | IT/Communication | EUR | 8 159,00 | 240 608,91 | 0,08 |
| CHECK POINT SOFTWARE TECH | IT/Communication | USD | 1 071,00 | 188 596,26 | 0,07 |
| CHENIERE ENERGY INC | Commerce | USD | 448,00 | 89 592,37 | 0,03 |
| CISCO SYSTEMS INC | Manufacture | USD | 3 781,00 | 220 166,83 | 0,08 |
| CLOUDFLARE INC - CLASS A | IT/Communication | USD | 697,00 | 127 292,96 | 0,04 |
| COCA-COLA HBC AG-DI | Manufacture | GBP | 3 305,00 | 132 684,69 | 0,05 |
| COMMERZBANK AG | Finance/Assurance | EUR | 20 215,00 | 648 699,35 | 0,23 |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN | Commerce | EUR | 10 068,00 | 922 832,88 | 0,32 |
| CONSTELLATION ENERGY | Energie | USD | 251,00 | 70 294,95 | 0,02 |
| CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA | Energie | EUR | 3 251,00 | 71 652,04 | 0,02 |
| CRH PLC | Manufacture | USD | 1 032,00 | 105 307,91 | 0,04 |
| CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A | IT/Communication | USD | 212,00 | 88 477,07 | 0,03 |
| CROWN CASTLE INC | Admin. privée | USD | 1 516,00 | 124 492,63 | 0,04 |
| DAIMLER TRUCK HOLDING AG | Manufacture | EUR | 10 284,00 | 360 145,68 | 0,13 |
| DANONE | Manufacture | EUR | 10 107,00 | 749 535,12 | 0,26 |
| DASSAULT AVIATION SA | Manufacture | EUR | 326,00 | 92 779,60 | 0,03 |
| DASSAULT SYSTEMES SE | IT/Communication | EUR | 4 036,00 | 115 066,36 | 0,04 |
| DATADOG INC - CLASS A | IT/Communication | USD | 654,00 | 79 259,23 | 0,03 |
| DEERE & CO | Manufacture | USD | 250,00 | 97 289,36 | 0,03 |
| DELL TECHNOLOGIES -C | Manufacture | USD | 705,00 | 85 062,00 | 0,03 |
| DEUTSCHE BOERSE AG | Finance/Assurance | EUR | 881,00 | 200 956,10 | 0,07 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG-REG | IT/Communication | EUR | 13 015,00 | 377 565,15 | 0,13 |
| DSV A/S | Transport | DKK | 486,00 | 82 328,74 | 0,03 |
| DYNATRACE INC | IT/Communication | USD | 2 598,00 | 107 126,04 | 0,04 |
| E.ON SE | Energie | EUR | 70 378,00 | 1 127 103,67 | 0,39 |
| EATON CORP PLC | Manufacture | USD | 254,00 | 80 901,70 | 0,03 |
| EDP RENOVAVEIS SA | Energie | EUR | 5 474,00 | 61 308,80 | 0,02 |
| EDP SA | Energie | EUR | 18 388,00 | 74 232,36 | 0,03 |
| EIFFAGE | Construction | EUR | 3 770,00 | 409 799,00 | 0,14 |
| ELIA SYSTEM | Energie | EUR | 794,00 | 77 931,10 | 0,03 |
| EMERSON ELECTRIC CO | Manufacture | USD | 801,00 | 89 425,69 | 0,03 |
| EMS-CHEMIE HOLDING AG-REG | Manufacture | CHF | 108,00 | 64 983,69 | 0,02 |
| ENDESA SA | Energie | EUR | 3 617,00 | 98 418,57 | 0,03 |
| ENEL SPA | Energie | EUR | 192 295,00 | 1 551 051,47 | 0,54 |
| ENGIE | Energie | EUR | 63 469,00 | 1 158 626,60 | 0,40 |
| ENI SPA | Energie | EUR | 4 322,00 | 64 250,85 | 0,02 |
| EQUINIX INC | IT/Communication | USD | 120,00 | 79 990,47 | 0,03 |
| EQUINOR ASA | Mines | NOK | 3 036,00 | 63 030,43 | 0,02 |
| ESSILORLUXOTTICA | Manufacture | EUR | 2 203,00 | 608 028,00 | 0,21 |
| EVONIK INDUSTRIES AG | Manufacture | EUR | 19 845,00 | 293 110,65 | 0,10 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-----------------------------------|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| FERRARI NV | Manufacture | EUR | 792,00 | 325 987,20 | 0,11 |
| FINCANTIERI SPA | Manufacture | EUR | 4 253,00 | 95 012,02 | 0,03 |
| FIRST SOLAR INC | Manufacture | USD | 424,00 | 79 578,49 | 0,03 |
| FORTUM OYJ | Energie | EUR | 5 178,00 | 83 391,69 | 0,03 |
| FREENET NOM. | IT/Communication | EUR | 4 534,00 | 123 415,48 | 0,04 |
| FREEPORT-MCMORAN INC | Mines | USD | 1 912,00 | 63 820,12 | 0,02 |
| FRESENIUS MEDICAL | Santé/Social | EUR | 4 446,00 | 198 558,36 | 0,07 |
| FRESENIUS SE & CO KGAA | Santé/Social | EUR | 12 779,00 | 605 724,60 | 0,21 |
| GALP ENERGIA SGPS SA | Mines | EUR | 18 417,00 | 296 513,70 | 0,10 |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA | Mines | EUR | 1 137,00 | 179 191,20 | 0,06 |
| GE VEROVA INC | Manufacture | USD | 204,00 | 106 757,11 | 0,04 |
| GEA GROUP AG | Manufacture | EUR | 8 480,00 | 532 968,00 | 0,19 |
| GENERALI | Finance/Assurance | EUR | 22 459,00 | 750 355,19 | 0,26 |
| GLANBIA PLC | Manufacture | EUR | 8 251,00 | 115 596,51 | 0,04 |
| HALLIBURTON CO | Mines | USD | 2 712,00 | 56 778,89 | 0,02 |
| HEIDELBERG MATERIALS AG | Manufacture | EUR | 3 377,00 | 646 864,35 | 0,23 |
| HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF | Manufacture | EUR | 3 034,00 | 208 435,80 | 0,07 |
| HENSOLDT AG | Manufacture | EUR | 675,00 | 74 452,50 | 0,03 |
| HERMES INTERNATIONAL | Manufacture | EUR | 474,00 | 987 342,00 | 0,34 |
| HEWLETT PACKARD ENTERPRISE | Manufacture | USD | 4 377,00 | 91 488,61 | 0,03 |
| HEXAGON AB-B SHS | Manufacture | SEK | 8 079,00 | 81 806,18 | 0,03 |
| HIAB OYJ | Manufacture | EUR | 594,00 | 29 474,28 | 0,01 |
| HUBSPOT INC | IT/Communication | USD | 142,00 | 56 534,13 | 0,02 |
| IBERDROLA SA | Energie | EUR | 24 717,00 | 398 067,29 | 0,14 |
| IMI PLC | Manufacture | GBP | 3 902,00 | 102 199,50 | 0,04 |
| INDRA SISTEMAS SA | IT/Communication | EUR | 6 522,00 | 248 488,20 | 0,09 |
| INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL | Commerce | EUR | 18 592,00 | 873 266,24 | 0,30 |
| INFINEON TECHNOLOGIES | Manufacture | EUR | 19 403,00 | 644 179,60 | 0,22 |
| ING GROEP NV | Finance/Assurance | EUR | 18 488,00 | 408 122,60 | 0,14 |
| INTESA SANPAOLO | Finance/Assurance | EUR | 268 534,00 | 1 507 549,88 | 0,53 |
| INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI | Transport | EUR | 23 944,00 | 106 119,81 | 0,04 |
| ITALGAS SPA | Energie | EUR | 15 428,00 | 120 878,38 | 0,04 |
| IVECO GROUP NV | Manufacture | EUR | 14 554,00 | 267 138,67 | 0,09 |
| JUNGHEINRICH AG | Manufacture | EUR | 1 666,00 | 49 246,96 | 0,02 |
| KBC GROUP NV | Finance/Assurance | EUR | 3 984,00 | 404 176,80 | 0,14 |
| KION GROUP AG | Manufacture | EUR | 1 030,00 | 59 173,50 | 0,02 |
| KLA CORP | Manufacture | USD | 114,00 | 104 647,15 | 0,04 |
| KONE OYJ-B | Manufacture | EUR | 4 712,00 | 273 296,00 | 0,10 |
| KONECRANES OYJ | Manufacture | EUR | 2 278,00 | 159 915,60 | 0,06 |
| KONGSBERG GRUPPEN ASA | Manufacture | NOK | 3 023,00 | 82 241,05 | 0,03 |
| KONINKLIJKE AHOLD NV | Commerce | EUR | 11 433,00 | 393 866,85 | 0,14 |
| KONINKLIJKE KPN NV | IT/Communication | EUR | 94 182,00 | 384 921,83 | 0,13 |
| L'OREAL | Manufacture | EUR | 2 959,00 | 1 090 391,50 | 0,38 |
| LEG IMMOBILIEN SE | Immobilier | EUR | 1 781,00 | 120 573,70 | 0,04 |
| LEONARDO SPA | Manufacture | EUR | 4 838,00 | 261 348,76 | 0,09 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---------------------------------|---------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| LINDE PLC | Manufacture | USD | 352,00 | 142 297,87 | 0,05 |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | Manufacture | EUR | 2 652,00 | 1 380 366,00 | 0,48 |
| MAPFRE SA | Finance/Assurance | EUR | 19 032,00 | 76 698,96 | 0,03 |
| MARTIN MARIETTA MATERIALS | Mines | USD | 189,00 | 101 381,21 | 0,04 |
| MARVELL TECHNOLOGY INC | Manufacture | USD | 562,00 | 40 210,50 | 0,01 |
| MELROSE INDUSTRIES PLC | Manufacture | GBP | 10 595,00 | 73 902,80 | 0,03 |
| META PLATFORMS INC-CLASS A | IT/Communication | USD | 202,00 | 126 250,86 | 0,04 |
| MICHELIN (CGDE) | Manufacture | EUR | 13 839,00 | 422 643,06 | 0,15 |
| MICROSOFT CORP | IT/Communication | USD | 380,00 | 167 507,23 | 0,06 |
| MOBILEYE GLOBAL INC-A | IT/Communication | USD | 4 480,00 | 53 836,26 | 0,02 |
| MONGODB INC | IT/Communication | USD | 286,00 | 75 547,81 | 0,03 |
| MTU AERO ENGINES AG | Manufacture | EUR | 230,00 | 89 907,00 | 0,03 |
| MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG | Finance/Assurance | EUR | 1 413,00 | 767 824,20 | 0,27 |
| NESTE OYJ | Manufacture | EUR | 3 781,00 | 58 926,89 | 0,02 |
| NEXANS SA | Manufacture | EUR | 518,00 | 65 268,00 | 0,02 |
| NEXTERA ENERGY INC | Energie | USD | 2 363,00 | 151 815,21 | 0,05 |
| NIBE INDUSTRIER AB-B SHS | Manufacture | SEK | 12 494,00 | 41 876,55 | 0,01 |
| NN GROUP NV | Finance/Assurance | EUR | 2 438,00 | 146 036,20 | 0,05 |
| NOKIA OYJ | Manufacture | EUR | 84 919,00 | 346 384,60 | 0,12 |
| NORDEA BANK ABP | Finance/Assurance | EUR | 40 041,00 | 559 572,98 | 0,19 |
| NORSK HYDRO ASA | Manufacture | NOK | 25 607,00 | 147 649,95 | 0,05 |
| NOVARTIS AG-REG | Manufacture | CHF | 5 010,00 | 536 557,95 | 0,19 |
| NOVO NORDISK A/S-B | Manufacture | DKK | 1 725,00 | 79 645,96 | 0,03 |
| NUCOR CORP | Manufacture | USD | 562,00 | 64 775,88 | 0,02 |
| NVIDIA CORP | Manufacture | USD | 513,00 | 81 460,03 | 0,03 |
| OMV AG | Manufacture | EUR | 1 601,00 | 72 717,42 | 0,03 |
| OPAP SA | Culture | EUR | 5 044,00 | 100 224,28 | 0,03 |
| ORANGE | IT/Communication | EUR | 37 061,00 | 511 812,41 | 0,18 |
| ORION OYJ-CLASS B | Manufacture | EUR | 3 000,00 | 195 450,00 | 0,07 |
| PALO ALTO NETWORKS INC | IT/Communication | USD | 599,00 | 103 802,88 | 0,04 |
| PANDORA A/S | Manufacture | DKK | 1 642,00 | 182 225,69 | 0,06 |
| PROLOGIS INC | Immobilier | USD | 955,00 | 93 077,96 | 0,03 |
| PROSUS NV | IT/Communication | EUR | 16 974,00 | 1 017 421,56 | 0,35 |
| PRYSMIAN SPA | Manufacture | EUR | 11 582,00 | 974 972,76 | 0,34 |
| PUBLICIS GROUPE | Science/Technologie | EUR | 5 354,00 | 437 314,72 | 0,15 |
| QINETIQ GROUP PLC | Manufacture | GBP | 15 134,00 | 95 281,08 | 0,03 |
| QUANTA SERVICES INC | Construction | USD | 267,00 | 94 170,33 | 0,03 |
| REDEIA CORP SA | Energie | EUR | 6 915,00 | 113 682,60 | 0,04 |
| RENAULT SA | Manufacture | EUR | 9 796,00 | 340 900,80 | 0,12 |
| RENK GROUP AG | Manufacture | EUR | 3 668,00 | 321 353,48 | 0,11 |
| REPSOL SA | Manufacture | EUR | 4 285,00 | 64 553,53 | 0,02 |
| ROCKWELL AUTOMATION INC | Manufacture | USD | 340,00 | 101 140,60 | 0,04 |
| ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC | Manufacture | GBP | 5 809,00 | 79 201,54 | 0,03 |
| SAAB AB-B | Manufacture | SEK | 1 678,00 | 87 232,92 | 0,03 |
| SAFRAN SA | Manufacture | EUR | 6 162,00 | 1 849 216,20 | 0,64 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| SAIPEM SPA | Manufacture | EUR | 111 741,00 | 274 547,64 | 0,10 |
| SANOFI | Manufacture | EUR | 17 176,00 | 1 349 174,80 | 0,47 |
| SAP SE | IT/Communication | EUR | 13 093,00 | 2 983 894,70 | 1,04 |
| SCHLUMBERGER LTD | Mines | USD | 2 065,00 | 60 403,45 | 0,02 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | Manufacture | EUR | 7 679,00 | 1 824 530,40 | 0,64 |
| SENTINELONE INC -CLASS A | IT/Communication | USD | 3 659,00 | 54 838,29 | 0,02 |
| SHELL PLC | Mines | EUR | 2 227,00 | 67 845,56 | 0,02 |
| SIEMENS AG-REG | Manufacture | EUR | 10 841,00 | 2 484 757,20 | 0,87 |
| SIEMENS ENERGY AG | Manufacture | EUR | 7 274,00 | 723 181,08 | 0,25 |
| SIEMENS HEALTHINEERS AG | Manufacture | EUR | 10 057,00 | 462 823,14 | 0,16 |
| SIGNIFY NV | Manufacture | EUR | 14 429,00 | 321 766,70 | 0,11 |
| SMITHS GROUP PLC | Manufacture | GBP | 3 985,00 | 107 386,80 | 0,04 |
| SNAM | Transport | EUR | 21 516,00 | 110 118,89 | 0,04 |
| SNOWFLAKE INC-CLASS A | IT/Communication | USD | 488,00 | 93 675,23 | 0,03 |
| SOCIETE GENERALE SA | Finance/Assurance | EUR | 9 384,00 | 528 882,24 | 0,18 |
| SOLVAY | Manufacture | EUR | 7 777,00 | 210 134,54 | 0,07 |
| STMICROELECTRONICS NV | Manufacture | EUR | 2 508,00 | 59 803,26 | 0,02 |
| SUNRUN INC | Manufacture | USD | 6 283,00 | 92 453,68 | 0,03 |
| SYENSQO SA | Manufacture | EUR | 3 534,00 | 242 785,80 | 0,08 |
| TECHNIP ENERGIES NV | Mines | EUR | 7 659,00 | 306 972,72 | 0,11 |
| TELEFONICA SA | IT/Communication | EUR | 58 823,00 | 258 703,55 | 0,09 |
| TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA | Energie | EUR | 12 493,00 | 107 914,53 | 0,04 |
| TESLA INC | Manufacture | USD | 161,00 | 60 936,10 | 0,02 |
| THALES | Manufacture | EUR | 898,00 | 239 406,80 | 0,08 |
| THYSSENKRUPP AG | Commerce | EUR | 8 121,00 | 94 812,68 | 0,03 |
| TOTALENERGIES SE | Manufacture | EUR | 23 358,00 | 1 208 309,34 | 0,42 |
| TRANE TECHNOLOGIES PLC | Manufacture | USD | 263,00 | 94 447,22 | 0,03 |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD | Immobilier | EUR | 2 152,00 | 192 474,88 | 0,07 |
| UNICREDIT SPA | Finance/Assurance | EUR | 31 751,00 | 2 046 986,97 | 0,71 |
| UNILEVER PLC | Manufacture | EUR | 6 966,00 | 352 200,96 | 0,12 |
| UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB | Manufacture | EUR | 1 616,00 | 379 760,00 | 0,13 |
| UNION PACIFIC CORP | Transport | USD | 531,00 | 106 819,12 | 0,04 |
| VALLOUREC SA | Manufacture | EUR | 11 297,00 | 182 841,95 | 0,06 |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT | Eau/Déchets | EUR | 8 356,00 | 242 156,88 | 0,08 |
| VERTIV HOLDINGS CO-A | Manufacture | USD | 489,00 | 62 783,44 | 0,02 |
| VESTAS WIND SYSTEMS A/S | Manufacture | DKK | 4 042,00 | 64 870,84 | 0,02 |
| VINCI SA | Construction | EUR | 6 786,00 | 800 408,70 | 0,28 |
| VOLVO AB-B SHS | Manufacture | SEK | 2 946,00 | 71 843,91 | 0,03 |
| VONOVA SE | Immobilier | EUR | 17 510,00 | 464 890,50 | 0,16 |
| WACKER CHEMIE AG | Manufacture | EUR | 1 047,00 | 67 112,70 | 0,02 |
| WARTSILA OYJ ABP | Manufacture | EUR | 10 457,00 | 266 130,65 | 0,09 |
| WOLTERS KLUWER | IT/Communication | EUR | 4 471,00 | 519 306,65 | 0,18 |
| XPO INC | Transport | USD | 516,00 | 56 768,78 | 0,02 |
| XYLEM INC | Manufacture | USD | 872,00 | 109 463,83 | 0,04 |
| ZALANDO SE | Commerce | EUR | 7 326,00 | 190 549,26 | 0,07 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| ZSCALER INC <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | IT/Communication | USD | 437,00 | 111 448,02 | 0,04 |
| Obligations convertibles en actions | | | | - | - |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | 50 986 200,87 | 17,77 |
| <i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | 50 986 200,87 | 17,77 |
| ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30/04/2035 | Construction | EUR | 1 400 000,00 | 1 428 910,86 | 0,50 |
| ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044 | Admin. publique | EUR | 237 000,00 | 216 934,25 | 0,08 |
| AUST GOVE BON 4.15% 15/03/2037 | Admin. publique | EUR | 110 000,00 | 122 608,03 | 0,04 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2030 | Admin. publique | EUR | 436 000,00 | 392 166,74 | 0,14 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2031 | Admin. publique | EUR | 160 000,00 | 139 567,20 | 0,05 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/10/2040 | Admin. publique | EUR | 240 000,00 | 144 141,60 | 0,05 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20/02/2029 | Admin. publique | EUR | 490 000,00 | 463 161,96 | 0,16 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20/03/2051 | Admin. publique | EUR | 230 000,00 | 121 996,00 | 0,04 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.85% 30/06/2020 | Admin. publique | EUR | 151 000,00 | 46 651,31 | 0,02 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23/05/2034 | Admin. publique | EUR | 133 000,00 | 128 998,62 | 0,04 |
| AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.95% 20/02/2035 | Admin. publique | EUR | 176 200,00 | 178 819,87 | 0,06 |
| BELGIQUE 3.75% 22/06/2045 | Admin. publique | EUR | 80 000,00 | 79 155,96 | 0,03 |
| BELGIQUE 4.25% 03/2041 | Admin. publique | EUR | 50 000,00 | 54 169,02 | 0,02 |
| BELGIQUE 5%04-35 OLO | Admin. publique | EUR | 320 000,00 | 375 324,30 | 0,13 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22/10/2027 | Admin. publique | EUR | 360 000,00 | 344 865,60 | 0,12 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.1% 22/06/2030 | Admin. publique | EUR | 261 063,00 | 232 980,31 | 0,08 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22/06/2040 | Admin. publique | EUR | 225 000,00 | 141 709,01 | 0,05 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22/06/2071 | Admin. publique | EUR | 90 634,00 | 27 416,01 | 0,01 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22/06/2027 | Admin. publique | EUR | 890 000,00 | 873 019,35 | 0,30 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.4% 22/06/2053 | Admin. publique | EUR | 174 259,00 | 96 995,58 | 0,03 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.45% 22/06/2037 | Admin. publique | EUR | 380 000,00 | 308 756,48 | 0,11 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22/06/2047 | Admin. publique | EUR | 50 000,00 | 33 061,31 | 0,01 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22/06/2050 | Admin. publique | EUR | 45 741,00 | 29 201,09 | 0,01 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.9% 22/06/2038 | Admin. publique | EUR | 20 000,00 | 16 762,09 | 0,01 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22/04/2039 | Admin. publique | EUR | 168 000,00 | 155 001,14 | 0,05 |
| BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15/08/2029 | Admin. publique | EUR | 212 924,00 | 195 963,54 | 0,07 |
| COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04/11/2050 | Autre | EUR | 33 000,00 | 15 032,96 | 0,01 |
| CPPIB CAPITAL 0.875% 06/02/2029 | Finance/Assurance | EUR | 250 000,00 | 238 843,29 | 0,08 |
| ESPAGNE 4.90% 07-30/07/2040 | Admin. publique | EUR | 130 000,00 | 149 609,43 | 0,05 |
| ESPAGNE 5.15% 10/2044 | Admin. publique | EUR | 100 000,00 | 122 732,82 | 0,04 |
| EUROPEAN UNION 3.375% 12/12/2035 | Autre | EUR | 657 647,00 | 681 869,08 | 0,24 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2036 | Admin. publique | EUR | 151 000,00 | 110 263,55 | 0,04 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2052 | Admin. publique | EUR | 60 000,00 | 24 622,63 | 0,01 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/09/2031 | Admin. publique | EUR | 268 000,00 | 231 004,80 | 0,08 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.25% 15/09/2040 | Admin. publique | EUR | 1 000,00 | 631,16 | 0,00 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/04/2043 | Admin. publique | EUR | 69 000,00 | 42 141,32 | 0,01 |
| FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/09/2029 | Admin. publique | EUR | 44 000,00 | 40 923,21 | 0,01 |
| FRAN GOVE BON 1.25% 25/05/2036 | Admin. publique | EUR | 390 727,00 | 312 541,38 | 0,11 |
| FRANCE 3.25% 25/05/2045 | Admin. publique | EUR | 70 000,00 | 63 182,02 | 0,02 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2040 | Admin. publique | EUR | 825 043,00 | 517 513,03 | 0,18 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2052 | Admin. publique | EUR | 274 280,00 | 123 342,68 | 0,04 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/11/2028 | Admin. publique | EUR | 600 000,00 | 574 194,25 | 0,20 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25/05/2034 | Admin. publique | EUR | 1 471 000,00 | 1 249 227,71 | 0,44 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/05/2032 | Admin. publique | EUR | 540 000,00 | 442 678,50 | 0,15 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/11/2029 | Admin. publique | EUR | 318 705,00 | 286 724,55 | 0,10 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25/07/2031 | Admin. publique | EUR | 1 280 000,00 | 1 486 054,31 | 0,52 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2029 | Admin. publique | EUR | 610 000,00 | 568 996,30 | 0,20 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2072 | Admin. publique | EUR | 422 731,00 | 108 933,90 | 0,04 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/06/2044 | Admin. publique | EUR | 358 742,00 | 194 542,62 | 0,07 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25/07/2034 | Admin. publique | EUR | 380 000,00 | 394 322,82 | 0,14 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2053 | Admin. publique | EUR | 1 327 677,00 | 578 682,93 | 0,20 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2031 | Admin. publique | EUR | 1 440 000,00 | 1 347 418,75 | 0,47 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2050 | Admin. publique | EUR | 265 947,00 | 157 482,50 | 0,05 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25/06/2039 | Admin. publique | EUR | 240 000,00 | 189 179,18 | 0,07 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25/05/2048 | Admin. publique | EUR | 13 849,00 | 9 603,57 | 0,00 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25/05/2035 | Admin. publique | EUR | 2 058 836,00 | 2 037 644,94 | 0,71 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25/11/2033 | Admin. publique | EUR | 1 170 000,00 | 1 224 413,09 | 0,43 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25/11/2035 | Admin. publique | EUR | 2 514 490,00 | 2 582 360,91 | 0,90 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25/04/2055 | Admin. publique | EUR | 127 591,00 | 123 026,34 | 0,04 |
| IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 15/05/2027 | Admin. publique | EUR | 270 000,00 | 262 483,77 | 0,09 |
| IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18/10/2030 | Admin. publique | EUR | 580 000,00 | 519 223,15 | 0,18 |
| IRELAND GOVERNMENT BOND 0.55% 22/04/2041 | Admin. publique | EUR | 150 000,00 | 99 543,17 | 0,03 |
| IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15/05/2050 | Admin. publique | EUR | 97 927,00 | 65 904,72 | 0,02 |
| ITAL BUON POL 2.8% 01/03/2067 | Admin. publique | EUR | 130 000,00 | 91 793,36 | 0,03 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01/04/2031 | Admin. publique | EUR | 400 000,00 | 360 757,89 | 0,13 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/03/2037 | Admin. publique | EUR | 94 000,00 | 70 566,13 | 0,02 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01/04/2030 | Admin. publique | EUR | 450 000,00 | 425 988,94 | 0,15 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30/04/2045 | Admin. publique | EUR | 250 000,00 | 165 283,11 | 0,06 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01/03/2032 | Admin. publique | EUR | 640 000,00 | 591 614,71 | 0,21 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.05% 01/08/2027 | Admin. publique | EUR | 1 180 000,00 | 1 182 458,89 | 0,41 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/03/2072 | Admin. publique | EUR | 130 000,00 | 76 421,30 | 0,03 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/09/2052 | Admin. publique | EUR | 83 000,00 | 55 127,04 | 0,02 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2050 | Finance/Assurance | EUR | 394 000,00 | 286 246,15 | 0,10 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01/12/2032 | Admin. publique | EUR | 320 000,00 | 310 229,32 | 0,11 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01/09/2038 | Admin. publique | EUR | 32 000,00 | 29 449,16 | 0,01 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01/03/2040 | Admin. publique | EUR | 72 000,00 | 66 039,46 | 0,02 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01/03/2038 | Admin. publique | EUR | 1 058 000,00 | 1 009 361,78 | 0,35 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.65% 01/08/2035 | Admin. publique | EUR | 2 207 000,00 | 2 247 497,25 | 0,78 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.7% 15/06/2030 | Admin. publique | EUR | 3 380 000,00 | 3 562 787,44 | 1,24 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30/04/2035 | Finance/Assurance | EUR | 361 000,00 | 385 591,28 | 0,13 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.2% 01/03/2034 | Admin. publique | EUR | 1 580 000,00 | 1 688 122,06 | 0,59 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01/09/2043 | Admin. publique | EUR | 1 750 000,00 | 1 834 780,10 | 0,64 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15/09/2031 | Finance/Assurance | EUR | 457 000,00 | 392 094,57 | 0,14 |
| KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.375% 20/05/2036 | Finance/Assurance | EUR | 274 000,00 | 210 095,55 | 0,07 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2027 | Admin. publique | EUR | 660 000,00 | 643 259,10 | 0,22 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2052 | Admin. publique | EUR | 180 000,00 | 75 949,20 | 0,03 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/07/2030 | Admin. publique | EUR | 580 000,00 | 518 038,60 | 0,18 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15/01/2040 | Admin. publique | EUR | 230 000,00 | 161 439,68 | 0,06 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15/01/2033 | Admin. publique | EUR | 506 000,00 | 511 026,21 | 0,18 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15/01/2037 | Admin. publique | EUR | 460 000,00 | 518 370,85 | 0,18 |
| PORT OBRI DO 2.875% 21/07/2026 | Admin. publique | EUR | 270 000,00 | 273 368,25 | 0,10 |
| PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15/10/2027 | Admin. publique | EUR | 102 000,00 | 100 028,41 | 0,03 |
| PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12/10/2035 | Admin. publique | EUR | 43 567,00 | 35 637,96 | 0,01 |
| PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12/04/2052 | Admin. publique | EUR | 75 000,00 | 40 252,85 | 0,01 |
| PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.15% 11/04/2042 | Admin. publique | EUR | 146 575,00 | 102 413,74 | 0,04 |
| PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15/02/2045 | Admin. publique | EUR | 202 401,00 | 217 830,69 | 0,08 |
| REPUBLIQUE DE FINLAND 0.75% 15/04/2031 | Admin. publique | EUR | 56 000,00 | 50 948,98 | 0,02 |
| REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15/05/2035 | Admin. publique | EUR | 1 612 652,00 | 1 246 136,52 | 0,43 |
| REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15/02/2035 | Admin. publique | EUR | 443 671,00 | 445 533,95 | 0,16 |
| REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15/08/2034 | Admin. publique | EUR | 1 860 308,00 | 1 862 083,06 | 0,65 |
| SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31/10/2040 | Admin. publique | EUR | 321 000,00 | 233 580,97 | 0,08 |
| SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 2.0% 17/10/2047 | Admin. publique | EUR | 1 340 000,00 | 940 623,83 | 0,33 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31/01/2028 | Admin. publique | EUR | 260 000,00 | 247 375,70 | 0,09 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30/07/2037 | Admin. publique | EUR | 1 388 000,00 | 1 042 943,77 | 0,36 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30/07/2042 | Admin. publique | EUR | 383 000,00 | 253 675,62 | 0,09 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31/10/2071 | Admin. publique | EUR | 107 000,00 | 49 991,25 | 0,02 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30/07/2035 | Admin. publique | EUR | 708 000,00 | 630 370,52 | 0,22 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31/10/2052 | Admin. publique | EUR | 226 000,00 | 151 877,74 | 0,05 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 3.1% 30/07/2031 | Admin. publique | EUR | 430 000,00 | 440 954,52 | 0,15 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 3.45% 30/07/2066 | Admin. publique | EUR | 50 000,00 | 43 203,47 | 0,02 |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31/10/2033 | Admin. publique | EUR | 523 000,00 | 559 507,73 | 0,19 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30/07/2039 | Admin. publique | EUR | 410 000,00 | 426 136,93 | 0,15 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31/10/2054 | Admin. publique | EUR | 444 000,00 | 453 369,25 | 0,16 |
| SPGB 0 1/2 04/30/2030 | Admin. publique | EUR | 73 000,00 | 66 860,94 | 0,02 |
| SPGB 1 10/31/2050 | Admin. publique | EUR | 139 000,00 | 75 872,52 | 0,03 |
| <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Titres de créances | | | | - | - |
| <i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| <i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i> | | | | - | - |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements | | | | 155 751 044,18 | 54,28 |
| OPCVM | | | | 155 751 033,71 | 54,28 |
| AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C | Finance/Assurance | EUR | 316 393,00 | 3 719 516,11 | 1,30 |
| ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC | Finance/Assurance | EUR | 882 233,00 | 9 016 421,26 | 3,14 |
| OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I | Finance/Assurance | EUR | 70 514,4397 | 55 917 245,54 | 19,49 |
| OFI INVEST ACTIONS JAPON XL | Finance/Assurance | EUR | 240,00 | 5 739 369,60 | 2,00 |
| OFI INVEST ALPHA YIELD I | Finance/Assurance | EUR | 2,5811 | 4 385 955,39 | 1,53 |
| OFI INVEST ASIE | Finance/Assurance | EUR | 11 420,00 | 3 816 792,40 | 1,33 |
| OFI INVEST CRÉDIT EUROPE IC | Finance/Assurance | EUR | 15 729,00 | 24 067 572,06 | 8,39 |
| OFI INVEST ESG MID CAPS EURO I | Finance/Assurance | EUR | 88,00 | 2 297 798,80 | 0,80 |
| OFI INVEST ESG MONETAIRE | Finance/Assurance | EUR | 11,00 | 1 203 557,52 | 0,42 |
| OFI INVEST INFLATION EURO | Finance/Assurance | EUR | 895,00 | 1 370 119,70 | 0,48 |
| OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R | Finance/Assurance | EUR | 5 253,00 | 6 098 207,70 | 2,13 |
| Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1C EUR | Finance/Assurance | EUR | 37 952,00 | 8 414 717,44 | 2,93 |
| iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc | Finance/Assurance | EUR | 1 480 900,00 | 7 909 486,90 | 2,76 |
| iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist) | Finance/Assurance | EUR | 405 278,00 | 4 220 565,09 | 1,47 |
| iShares J.P. Morgan \$ EM Corp Bond UCITS ETF EUR Hedged (Acc) | Finance/Assurance | EUR | 560 826,00 | 2 835 424,09 | 0,99 |
| iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist) | Finance/Assurance | EUR | 215 427,00 | 8 492 132,34 | 2,96 |
| iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc) | Finance/Assurance | EUR | 507 379,00 | 4 857 139,17 | 1,69 |
| iShares S&P U.S. Banks ETF | Finance/Assurance | EUR | 229 210,00 | 1 389 012,60 | 0,48 |
| <i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i> | | | | 10,47 | - |
| ALF ALPHA C FCP | Finance/Assurance | EUR | 10 465,7633 | 10,47 | 0,00 |
| <i>Autres OPC et fonds d'investissements</i> | | | | - | - |
| Dépôts | | | | - | - |

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

| Libellé de l'instrument | Secteur d'activité | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------------------|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| Opérations temporaires sur titres | | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | | | - | - |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | | | - | - |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | | | - | - |
| Titres financiers empruntés | | | | - | - |
| Titres financiers donnés en pension | | | | - | - |
| Autres opérations temporaires | | | | - | - |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | - | - |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | | - | - |
| Prêts | | | | - | - |
| Emprunts | | | | - | - |
| Autres actifs éligibles | | | | - | - |
| Autres passifs éligibles | | | | - | - |
| Total | | | | 287 890 908,10 | 100,32 |

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition | | | |
|--------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant | Devise | Montant |
| A/EUR/NZD/20251015 | 74 558,84 | - | EUR | 2 371 455,46 | NZD | -2 296 896,62 |
| A/NOK/EUR/20251015 | 48 264,19 | - | NOK | 3 628 490,16 | EUR | -3 580 225,97 |
| A/NOK/EUR/20251015 | 27 826,46 | - | NOK | 2 091 986,52 | EUR | -2 064 160,06 |
| A/AUD/EUR/20251015 | 18 854,25 | - | AUD | 1 627 860,23 | EUR | -1 609 005,98 |
| A/EUR/CHF/20251015 | 11 716,41 | - | EUR | 1 678 293,94 | CHF | -1 666 577,53 |
| A/EUR/JPY/20251015 | 5 701,27 | - | EUR | 1 608 024,56 | JPY | -1 602 323,29 |
| A/EUR/GBP/20251015 | 5 157,86 | - | EUR | 1 620 648,24 | GBP | -1 615 490,38 |
| A/EUR/NOK/20251015 | 4 919,40 | - | EUR | 2 900 884,05 | NOK | -2 895 964,65 |
| A/GBP/EUR/20251015 | 322,80 | - | GBP | 1 614 164,20 | EUR | -1 613 841,40 |
| A/CHF/EUR/20251015 | 268,71 | - | CHF | 3 083 612,45 | EUR | -3 083 343,74 |
| A/EUR/AUD/20251015 | - | 4 380,15 | EUR | 409 619,12 | AUD | -413 999,27 |
| A/EUR/USD/20251015 | - | 8 024,82 | EUR | 6 910 273,05 | USD | -6 918 297,87 |
| A/NZD/EUR/20251015 | - | 21 212,79 | NZD | 1 163 176,80 | EUR | -1 184 389,59 |
| A/CAD/EUR/20251015 | - | 27 091,70 | CAD | 1 583 936,34 | EUR | -1 611 028,04 |
| A/NZD/EUR/20251015 | - | 40 055,44 | NZD | 1 132 553,88 | EUR | -1 172 609,32 |
| Total | 197 590,19 | 100 764,90 | | 33 424 979,00 | | -33 328 153,71 |

L'inventaire des instruments financiers à terme

| Libellé de l'instrument | Quantité | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition +/- | | |
|-------------------------------------|----------|------------------------------------|-------------------|--------------------------------|--|--|
| | | Actif | Passif | | | |
| Actions | | | | | | |
| Futures | | | | | | |
| DAX MID-CAP MINI | 108 | - | 33 037,00 | 3 279 420,00 | | |
| EURO STOXX 50 | 76 | 55 205,00 | - | 4 211 160,00 | | |
| EURO STOXX MID EUR PRICE | 63 | - | 18 585,00 | 1 819 125,00 | | |
| HANG SENG TECH INDEX | 98 | 89 777,95 | - | 3 476 952,53 | | |
| S&P 500 | 5 | 6 545,09 | - | 1 433 776,60 | | |
| S&P 500 DIVIDEND PRICE | 169 | 86 297,87 | - | 1 149 200,00 | | |
| Sous-Total Futures | | 237 825,91 | 51 622,00 | 15 369 634,13 | | |
| Options | | | | | | |
| EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10 | -1 780 | - | 138 840,00 | 7 313 593,30 | | |
| EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10 | 1 780 | 156 640,00 | - | -8 101 059,60 | | |
| Sous-Total Options | | 156 640,00 | 138 840,00 | -787 466,30 | | |
| Total Actions | | 394 465,91 | 190 462,00 | 14 582 167,83 | | |
| Taux d'intérêts | | | | | | |
| Futures | | | | | | |
| EURO BOBL | 117 | 9 360,00 | - | 13 783 770,00 | | |
| EURO BTP | -34 | - | 47 940,00 | -4 074 560,00 | | |
| EURO BUND | 21 | 18 270,00 | - | 2 699 970,00 | | |
| EURO BUXL | 5 | 14 100,00 | - | 572 400,00 | | |
| EURO OAT | -15 | - | 21 550,00 | -1 820 250,00 | | |
| EURO SCHATZ | 51 | - | 4 335,00 | 5 455 980,00 | | |
| Sous-Total Futures | | 41 730,00 | 73 825,00 | 16 617 310,00 | | |
| Options | | | | | | |
| SOFR 3M - PUT 96.25 - 2026-09 | -1 883 | - | 310 494,68 | 77 673 221,16 | | |
| SOFR 3M - PUT 96.5 - 2026-09 | 283 | 84 297,87 | - | -17 942 000,09 | | |
| SOFR 3M - PUT 96.75 - 2026-09 | 439 | 226 505,32 | - | -39 464 504,66 | | |
| SOFR 3M - PUT 96 - 2026-09 | 1 161 | 111 159,57 | - | -29 997 611,69 | | |
| Sous-Total Options | | 421 962,76 | 310 494,68 | -9 730 895,28 | | |
| Total Taux d'intérêts | | 463 692,76 | 384 319,68 | 6 886 414,72 | | |
| Change | | | | | | |
| Total Change | | - | - | - | | |
| Crédit | | | | | | |
| Total Crédit | | - | - | - | | |
| Autres expositions | | | | | | |
| Total Autres expositions | | - | - | - | | |

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-------------------------|---------|----------------------|---------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant | Devise | Montant |
| Total | - | - | - | - | - | - |

L'inventaire des instruments financiers à terme

| Libellé de l'instrument | Quantité | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition +/- |
|---------------------------------|----------|------------------------------------|--------|--------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| Actions | | | | |
| Total Actions | | - | - | - |
| Taux d'intérêts | | | | |
| Total Taux d'intérêts | | - | - | - |
| Change | | | | |
| Total Change | | - | - | - |
| Crédit | | | | |
| Total Crédit | | - | - | - |
| Autres expositions | | | | |
| Total Autres expositions | | - | - | - |

Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 287 890 908,10 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | 96 825,29 |
| Total instruments financiers à terme - actions | 204 003,91 |
| Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts | 79 373,08 |
| Total instruments financiers à terme - change | - |
| Total instruments financiers à terme - crédit | - |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | - |
| Appels de marge | -154 156,16 |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | - |
| Autres actifs (+) | 4 329 059,54 |
| Autres passifs (-) | -5 483 944,84 |
| Passifs de financement (-) | - |
| Total = actif net | 286 962 068,92 |